



L'an mil huit cent sept le vingt trois du mois de fevrier
 quatre heures du soir, pardevant nous maire officier de
 l'Etat civil de la commune de wizernes departement du pas de
 Calais canton de lumbré, Sont comparu, lievin joseph ducrocq
 pere de la defunte, age de soixante quatre ans cultivateur
 et jacques joseph marie gontier contremaitre, age de quarante
 ans ami tout deux domicilié a wizernes, lesquels nous ont déclaré
 que ce jourd' hui quatre heures du matin marie celestine
josephe ducrocq agee de dix neuf ans et cinq mois est decedé
 en la maison de son pere sise audit wizernes; et les declarans
 ont signé avec nous le présent acte excepter le premier témoin
 qui a declarée n'avoir jamais scu signer après que lecture leur
 en a été faite

gontier

LjCleuet